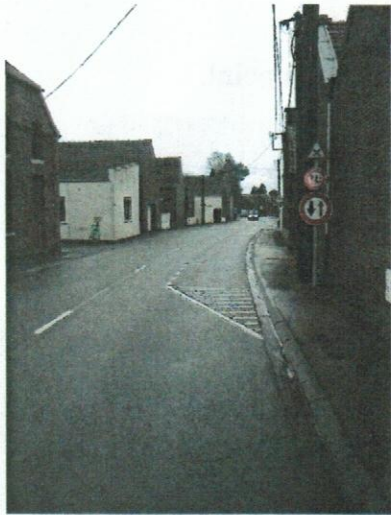




Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} février 2016



des commerces, il permettra la **montée en débit ADSL** sur notre commune au cours du 2^{ème} semestre 2016.

TRAVAUX

➤ Aux dernières nouvelles, ce n'est que fin mars que la nouvelle canalisation de **distribution d'eau potable** sera posée par NOREADE entre le château d'eau de QUIEVRECHAIN et la Chapelle de l'Écave à ROMBIES.

➤ En attendant ces travaux de NOREADE, les **modifications de circulation** resteront en vigueur **route de Marchipont** (*vitesse réduite à 30 km/h, priorités aux Rues du Moulin et du Faubourg, stationnement interdit sur les trottoirs*) et les zones de stationnement autorisé, matérialisées par un **marquage au sol**, seront renforcées par des **balises**.

➤ Un **réseau de fibre optique** venant d'ESTREUX va bientôt être enterré Route de Quarouble, Chemin Dauphin et Route d'Estreux. Relié à l'armoire en cours d'installation à proximité



URBANISME ET CADRE DE VIE

▪ Le Conseil a adopté le projet de **Programme Local de l'Habitat** (P.L.H.) sur le territoire de Valenciennes Métropole pour la période 2016-2021. Les principales orientations : améliorer la qualité des habitations et du cadre de vie, diversifier l'offre de logements, poursuivre un développement résidentiel maîtrisé, garantir l'accès et le maintien au logement et renforcer le partenariat avec les communes et les bailleurs.

FINANCES

✓ Le Conseil a approuvé les **Comptes de Gestion et administratif** de l'année 2015, en excédent de 135 730 € en Fonctionnement et en solde négatif de 18 225,02 € en Investissement.

✓ L'Etat propose aux petites communes une **Dotations d'Équipement des territoires Ruraux** (D.E.T.R.). Le Conseil décide de solliciter cette aide pour commencer la restauration de l'église (maçonnerie en brique), finir la mise en accessibilité aux personnes handicapées et étudier la réparation du clocher. Un **appel d'offres** va être lancé pour que le dossier soit déposé avant le 15 mars.

✓ Le Conseil décide également de solliciter pour ce même projet des subventions sur la **réserve parlementaire** de notre député Laurent DEGALLAIX, l'aide de Valenciennes Métropole et tout autre soutien.

✓ Notre commune a adhéré en 2014 au service proposé par Noréade de **Défense Extérieure Contre l'Incendie** (D.E.C.I.). Le Syndicat s'engage à réaliser tous les aménagements nécessaires aux communes d'ici 8 ans. En contrepartie, la cotisation annuelle fiscalisée passera à **5 € par habitant**, taux stabilisé jusqu'en 2020 (3 920 € en 2016 pour notre commune).

✓ Le Conseil a approuvé le **Schéma de Mutualisation de Valenciennes Métropole** sur 23 sujets retenus pour 2016-2020. Son but est de proposer - et non d'imposer - des coopérations entre communes ou entre les communes et la Communauté d'Agglomération. Ces pratiques *permettront de faire ensemble ce que l'on ne peut plus faire tout seul, de rationaliser pour gagner en efficacité et de faire des économies.*

Tarifs des Centres de Loisirs des vacances de Pâques et de juillet 2016 incluant les animations et les repas

Pour les Rombinois : 7,60 € par jour
Pour les extérieurs : 9,80 €

(tarifs réduits pour les familles)
Supplément de 30 € pour le camping (5 jours)

Des animateurs vont être recrutés pour les prochains **Centres de loisirs** du **4 avril au 15 avril** et du **6 au 31 juillet**.

Si vous êtes intéressé(e) par un poste d'animateur, adressez CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire dès à présent.

Les inscriptions pour le Centre de Pâques auront lieu à partir du **22 février** (Rombinois) et du **29 février** (extérieurs).

CULTURE et LOISIRS

- ❖ Ce **vendredi 5 février à 18 30**, Assemblée Générale du Cercle Historique **C.H.A.R.M.** salle de la Mairie ! Vous y êtes les bienvenus !
- ❖ Le **dimanche 14 février** vers 10 h, venez suivre la **Course de Brennus** de SEBOURG dans notre commune (Rue du Faubourg, Rue du Moulin) ! Un véritable spectacle sportif ! (voir le *Bulletin Municipal*)
- ❖ Le **repas du C.C.A.S.** rassemblera les aînés de plus de 65 ans le **dimanche 28 février** à partir de 12 h. Une belle occasion de rassemblement et de convivialité à ne pas manquer !

Inauguration du Domaine du Petit Val

Lors de la réunion du 30 janvier, le programme de l'inauguration a été mis au point.

PROGRAMME du samedi 23 avril

9 h : Départ de la place de la Mairie pour un jogging ou une marche familiale
11 h : Inauguration officielle du Domaine du Petit Val - Accueil des officiels Place de la Mairie, avec l'Harmonie communale, les vélos fleuris, inauguration des jeux pour enfants sur l'espace vert, d'un chêne et vin d'honneur.
13 h : Repas champêtre sous chapiteau (sur réservation) - Animations sur le podium : chants, danses par les Associations, concours des plus beaux vélos fleuris,....
Et **après-midi** dansante animée par un orchestre...

Prochaine réunion de préparation
le samedi 5 mars à 10 h, salle des Associations.

Pour les enfants et adultes souhaitant chanter ce jour-là, **répétition** avec Gérard TOMASZEWSKI et Isabelle BLANCKEMAN dès ce

samedi 5 février de 15 h à 16 h, Salle des Associations



Chaque Rombinois peut encore venir à la prochaine réunion y proposer ses services, pour faire de cette fête un grand moment de convivialité pour tout notre village !

DIVERS

- Une **enquête statistique nationale sur le cadre de vie et la sécurité** est menée actuellement par l'INSEE. Certains foyers rombinois seront interrogés. N'hésitez pas à demander la carte de l'enquêteur avec sa photo en cas de doute. Merci de votre compréhension.
- La **disparition anormale de chats domestiques** (souvent retrouvés morts) a été signalée dans certains quartiers. La Gendarmerie en a été informée. Rappelons que le mauvais traitement des animaux est puni par la loi !



USAGE DE DRONES

L'incident survenu jeudi dernier aux abords de notre école, nous donne l'occasion d'informer que l'usage de drones (de loisir ou professionnels) est très encadré et nécessite une **autorisation préfectorale** et un **accord du maire** de la commune concernée.

En tout état de cause, il est **interdit en agglomération**.

Le non-respect de la réglementation est passible d'emprisonnement et d'une amende de 75 000 €.

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 3 février 2016.

Le Maire,

Guy HUART



Le recensement de tous les habitants de la commune

a lieu **jusqu'au 20 février 2016**.

Merci de **faciliter le travail de nos secrétaires** (munies d'une autorisation spéciale) qui passent **chez vous** pour vous remettre vos codes (pour une déclaration par Internet) ou pour vous aider à remplir les feuillets de recensement.

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site communal
www.rombiesetmarchipont.com